

Correction – Développement construit

Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale évoluent en France depuis 1945.

1. Comprendre le sujet

« Montrer comment les mémoires évoluent » : le mot « mémoires » est au pluriel, car les résistants, les déportés, les Juifs victimes de la Shoah ou l'État n'ont pas les mêmes souvenirs. Distingue bien la mémoire (souvenir d'un groupe, souvent sélectif) de l'histoire (travail scientifique des historiens). Les bornes vont de 1945 à nos jours : un plan chronologique en trois temps est attendu (mythe résistancialiste, réveil des années 1970, reconnaissance). On attend des repères précis : Jean Moulin au Panthéon, Robert Paxton, procès pour crime contre l'humanité, discours de 1995. Hors-sujet : raconter la guerre elle-même.

2. Les repères à mobiliser

- 19 décembre 1964 : transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon
- 1964 : loi rendant imprescriptibles les crimes contre l'humanité
- 1969-1971 : Le Chagrin et la Pitié, film de Marcel Ophüls
- 1973 : traduction française de La France de Vichy de Robert Paxton
- 1987 : procès de Klaus Barbie à Lyon
- 16 juillet 1995 : discours de Jacques Chirac sur la rafle du Vel d'Hiv
- 1997-1998 : procès de Maurice Papon à Bordeaux
- 2005 : ouverture du Mémorial de la Shoah à Paris ; 2007 : hommage aux Justes au Panthéon

3. Le plan

1. 1945-années 1960 : le temps de la mémoire résistante

- Le mythe résistancialiste, porté par les gaullistes et les communistes
- Jean Moulin au Panthéon (1964)
- Les déportés juifs peu écoutés ; Vichy présenté comme une parenthèse

2. Années 1970-1990 : le réveil de la mémoire

- Le Chagrin et la Pitié (1969) et le livre de Robert Paxton (1973)
- Le rôle de Serge et Beate Klarsfeld
- Procès pour crime contre l'humanité : Barbie (1987), Touvier (1994), Papon (1998)

3. Le temps de la reconnaissance

- Discours de Jacques Chirac au Vel d'Hiv (16 juillet 1995)
- Mémorial de la Shoah (2005), hommage aux Justes au Panthéon (2007)

4. Le développement construit rédigé

Après 1945, les Français doivent vivre avec le souvenir d'une guerre marquée par la défaite, l'Occupation, la collaboration du régime de Vichy, la Résistance et la déportation. Ces souvenirs forment des **mémoires** différentes, qui évoluent avec le temps. Comment évoluent-elles depuis 1945 ? Nous verrons d'abord le temps de la mémoire résistante, puis le réveil des années 1970, enfin la reconnaissance des crimes de Vichy.

D'abord, de 1945 aux années 1960, domine le **mythe résistancialiste** : la France aurait été unanimement résistante. Le général de Gaulle, comme les communistes qui se disent le « parti des fusillés », met en avant la Résistance pour réconcilier le pays. En 1964, les cendres de Jean Moulin entrent au Panthéon. En revanche, les déportés juifs, peu nombreux à revenir, sont peu écoutés, et Vichy est présenté comme une parenthèse.

Ensuite, à partir des années 1970, ce mythe est remis en cause. Le film *Le Chagrin et la Pitié*, tourné en 1969, montre une France souvent passive ou collaboratrice. En 1973, le livre de l'historien américain Robert Paxton, traduit en français, prouve que Vichy a collaboré de lui-même. Grâce à des militants comme Serge et Beate Klarsfeld, des responsables sont jugés pour **crime contre l'humanité** : Klaus Barbie en 1987, Paul Touvier en 1994, Maurice Papon en 1998.

Enfin, l'État reconnaît sa responsabilité. Le **16 juillet 1995**, lors de l'anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, le président Jacques Chirac déclare que « la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français ». Le Mémorial de la Shoah ouvre à Paris en 2005, et les Justes, qui ont sauvé des Juifs, sont honorés au Panthéon en 2007.

Ainsi, la mémoire de la guerre est passée d'un récit héroïque et unanime à une vision plus juste, qui reconnaît la collaboration et le sort des victimes de la Shoah. Les historiens y ont joué un rôle essentiel.

Le piège de ce sujet. Ne confonds pas le procès de Pétain en 1945 avec les procès pour crime contre l'humanité des années 1980-1990. Et n'écris pas que la France a reconnu la responsabilité de Vichy dès 1945 : c'est seulement en 1995 qu'un président le fait officiellement.